Feuilleton du « Journal de Roubaix » du 20 juillet 1942. — N° 5.

Un chant d'amour en Camargue

par CARIOLA

— Folle, répond Ianel. Enfin, il vaut mieux dire des sottises que les faire et je pense que tu vas vite oublier cela. Tu as pourtant de quoi t'occuper au Buat ?

— De quoi m'occuper, peut-être... Mais pas de quoi me distraire. Nel, y pensez-tu jamais ? A mon âge, les jeunes filles se réunissent, dansent et s'amusent. Moi, je chasse avec un garde aussi vieux que toi. Il n'y a ici que mon cheval, il me comprend à sa façon, mais ne peut me répondre quand je lui parle et c'est ce qui me manque le plus.

Abandonnant sa balle improvisée, elle fait une pause de quelques secondes. Ianel plonge méthodiquement dans les profondeurs d'une corbeille de linge qui fleure tous les parfums de la prairie. Le silence n'est troublé que par les grenouilles des douves. Elles coassent en chœur d'une seule voix, comme mues par le même souffle.

— Foin des pensées tristes, s'écrie tout à coup Brigitte. Je vais de ce pas demander à ma mère de me faire connaître Paris.

Peu après, elle pénètre en tourbillon dans le salon où Mme Lemercier, enfouie dans une profonde bergère, rêve et soupire. En voyant entrer sa fille, elle laisse tomber son tricot sur ses genoux, la regarde avec insistance, et finalement :

— Tu arrives fort à propos, Brigitte. J'allais te faire appeler.

— Mon Dieu, maman, nos pensées se seraient-elles rencontrées en cours de route ?

— Je n'en suis pas sûre... Les miennes sont motivées par la lettre que voici.

— Une lettre ! s'écria la jeune fille. Ciel ! Quelle nouvelle ! Qui peut se soucier de nous au point de prendre la peine de griffonner une feuille blanche à notre intention, et que ce griffouillage fasse l'objet de vos pensées ? Mère, cela est un événement. Peut-on savoir d'où vient cette lettre ? Qui vous l'envoie ? Ce qu'elle contient ?

— Elle l'intéresse plus que tu ne le penses.

— Alors, bénis soient l'expéditeur et le facteur qui a eu soin de l'apporter par des chemins presque inconnus de lui. Mille fois bénis soit-il. Mère je vous écoute !

— Lis toi-même. Mais sache, tout d'abord, que l'expéditrice est une vieille amie de ma jeunesse dont je me croyais oubliée. Elle habite la Provence, qu'elle n'a jamais quittée depuis son mariage.

Ayant dit, Mme Lemercier se laisse retomber dans les mollesses profondeurs de sa bergère. Les yeux mi-clos, elle observe Brigitte qui, avant de l'ouvrir, tourne et retourne l'enveloppe entre ses mains. Se décidant enfin, brusquement elle en sort une feuille bleue couverte d'une écriture haute et vrillonnaire.

Et voici ce qu'elle lut :

« Mon amie, je ne sait quel sort est réservé à la missive que voici. Il vous a plu, alors que la vie n'avait pas dit pour vous son dernier mot, de vous ensevelir dans votre terre du Buat, renonçant aux vanités du monde et à ses joies. Vos amis, vous en conviendrez avec moi, ont respecté votre désir... et sa durée... et les raisons l'ayant dicté. Mais il me souvient que vous avez une fille et que cette fille doit être en âge de se marier. Il me semble que s'occuper de cette enfant ne serait pas mal faire.

« Ressemble-t-elle à sa mère ? J'ai souvenir d'une brune aux yeux bleus. Mi-Cérès, mi-Galatée, mêlant le classique au moderne, la folie à la sagesse, l'ange au diable. L'ange est resté. Qu'a-t-elle transmis à sa fille ?

« Si je calcule bien, nous avons dix-sept ans... A cet âge, une fille n'est jamais laide, quand elle ne possédérait que la beauté du diable. Pour peu que le ciel y prête la main en y ajoutant de beaux yeux, un sourire sans brèche, nous nous trouvons en présence d'un parti fort désirable.

« Ma chère, songez sans égoïsme à l'avenir de votre enfant. La voulez-vous enterrer au Buat ? Laisser le temps la friper tout à son aise ? Vous avisant trop tard du meurtre que vous avez commis ? Vous vous le demandez peut-être et j'arrive.

« J'arrive pour vous parler de mon fils Amédée. Élevé dans notre terre de Provence, il cherche une femme qui aime la campagne et la comprenne. Ce n'est pas à une mère de faire le portrait de son fils, bien que je considère le mien comme un Apollon. C'est le cas de bien des mères.

« Le plus simple est que vous veniez passer l'été dans notre vieux mas. Ces enfants apprendront à se connaître et nous évoqueront les souvenirs d'antan. Je gage qu'avant longtemps nous aurons fait deux heureux, sans parler de ma fille Aymardine qui est de l'âge de la vôtre et qui, jusqu'à ce jour, a plus vécu dans la compagnie des guardians que dans celle d'amies de son sexe. Allons, ma chère, un bon mouvement. Faites vos malles et arrivez-nous. La Camargue vous réserve des surprises et nous le plus joyeux des accueils.

C'était signé : Marquise de Laydes.

— Eh bien, s'écria Brigitte, voilà une nouvelle inattendue.

— Qu'en pense-t-il ?

Mme Lemercier regarda sa fille d'un air inquiet.

— Pourquoi, répondit-elle avec son impétuosité habituelle, pourquoi n'irions-nous pas quelques jours chez votre amie ? Je serais ravie de connaître un autre ciel que le nôtre et si je ne suis pas pressée de me marier, je ne vous cache pas que sortir quelque temps du Buat me ferait le plus vif plaisir.

— Nous y songerons donc, soupira Mme Lemercier, mais c'est un bien long voyage et il y a si longtemps que j'ai perdu tout contact avec le monde.

— Voilà l'occasion de le reprendre. Et le monde de la marquise de Laydes me paraît aussi solitaire que le nôtre, ou qui ne vous changera guère.

Le soir, en se déshabillant, Brigitte eut un petit accès de gaîté. L'imprévu venait à elle, cela faisait un événement dans sa vie.

D'un bond, elle fut devant sa glace.

« Rien d'une déesse, s'écria-t-elle Galatée ? Si l'on veut. Galatée moderne, mi-ange, mi-diable, cela me va. Le nez un peu fort, la bouche un peu grande, mais le sourire sans brèche. Quant aux yeux... Hum ! Le ciel m'en fit hommage, cela se dit.

Et, passant ses doigts dans une des boucles de ses cheveux, elle ne put s'empêcher de sourire.

Les cheveux de Brigitte étaient sa seule coquetterie. Ils encadraient son visage de boucles épaisses, châtain foncé, poudré d'or. Elle en prenait un soin tout particulier, se plaisant à les coiffer de différentes façons. Ce matin-là, son miroir eut l'heur de la reproduire un peu plus longtemps que de coutume.

Avant de gagner son lit, elle ouvrit sa fenêtre. Un mince croissant de lune éclairait un ciel de velours bleu. Il semble que s'occuper de cette enfant ne serait pas mal faire.

CHAPITRE IV

Quelques jours avant son départ pour la Camargue, Brigitte eut le désir de retourner à la Chevronnière. Profitant d'une matinée ensoleillée, elle fit seller « Rob-Roy », son alemn favori, et s'élança sur les routes forestières du Buat. Cette dernière promenade lui donnait de la joie à laquelle se mêlait un sentiment qu'elle n'arrivait pas à définir. Elle avait comme un regret de partir en laissant M. de Myones à son mystère. Il lui semblait qu'il allait être abandonné deux fois.

Un soleil déjà chaud enveloppait la campagne de sa bienfaisante caresse. L'air était embaumé de parfums errants qui se chargeaient au passage des senteurs les plus subtiles. Les oiseaux remplissaient les bois de leurs chants éperdus. Jamais Brigitte n'avait trouvé tant de saveur à la campagne.

Le trot allongé de « Rob-Roy » la mena sans retard au vallon de la Chevronnière. Là, tout était silence.

Descendant de cheval, elle l'attacha au tronc d'un arbre et, à pas lents, en s'imprégnant de tout ce qui flottait dans l'air, elle se dirigea vers la grande maison dont le cœur ne battait plus. Les fenêtres, aux vitres en partie brisées, révélaient l'abandon et l'oubli.

La solitude se faisait là plus oppressante que partout ailleurs, une morne tristesse lui tenait compagnie.

Pourtant, le long d'un mur, un rosier devenu sauvage, aux branches vigoureusement armées de puissantes épines, était en pleine floraison de juin. Autour de lui, le sol jonché de pétales parsemait d'éclatantes roses ces gouttes de sang. En se piquant un peu les doigts, Brigitte fit une ample moisson et, les bras chargés de ces fardeaux odorant, elle pénétra dans la maison, à la manière de Giroflé.

Le grand hall où se concentraient les odeurs de moisissure et de décomposition lui parut plus sinistre encore que la première fois. Une armée de rats fuit à son approche. Un frémissement de peur agite les chauves-souris pendues en grappes au plafond. De grosses araignées velues regagnent en hâte leurs nids de poussière. Brigitte marche à travers tout cela, portant sa brassée de roses, et ses pas résonnent lugubrement dans la vieille demeure.

Elle va, sans hésiter, dans la pièce en hémicycle où garde le portrait de M. de Myones. Il est là, toujours froid, mystérieux, impénétrable. La belle lumière du dehors n'arrive à lui qu'atténuée et diffuse, à travers les vitres des petites fenêtres ogivales, que recouvre en partie une mousse verdâtre.

Longuement, Brigitte contemple cet hôte mystérieux. Son imagination, cependant, elle se le représente dans la grande forêt équatoriale, seul, au milieu des nègres. Une végétation faite de fantastiques colonnades de lianes enguirlandées et partout, l'ennemi invisible qui attend son heure. Ainsi il est mort là-bas... Tué par qui ? Comment ? Pourquoi s'est-il fui sa terre natale, y laissant sa vieille mère solitaire ? Pourquoi, au Buat, ce parti pris de ne jamais prononcer le nom de la Chevronnière ? Ces questions se posent, presque angoissantes à force d'être répétées. Elle n'y trouve pas de réponse.

Son attention ne peut se détacher du pâle visage qui ressort étrangement sur la draperie sombre. Les traits sont fins, aristocratiques. Seule, la machoire donne une impression de force et d'énergie. Le front est haut et blanc. Il dégage bien les yeux qui éclairent tout le portrait d'un feu ardent et concentré. Il y a dans ce regard de l'audace et de la retenue, une pensée qui vous pénètre, mais qui se garde, une puissance de vie intense. Une main de M. de Myones est posée sur une table contre laquelle il semble s'appuyer. Cette main est fine et longue. Au petit doigt, une bague veut, de notre surprend Brigitte par sa couleur et sa composition. C'est un anneau très large au centre duquel est enchâssée une émeraude d'un vert étincelant. La pierre a une forme bizarre, triangulaire... Le peintre a pris un soin extrême à la reproduire.

(A suivre.)

LE CONCOURS DES BONS D'EPARGNE

600.000 FRANCS DE PRIX

On sait que la caractéristique essentielle des Bons d'Epargne (qui présentent par ailleurs tous les avantages des Bons du Trésor) est d'être remboursable sans frais et immédiatement dans un certain nombre de cas.

Il a paru que de nouveaux cas de remboursement anticipé étaient peut-être souhaitables.

Un grand concours, doté de 600.000 francs de prix, vient d'être institué.

Ce concours est fort simple : quatre nouveaux cas de remboursement anticipé des Bons d'Epargne vous sont proposés. Ce sont :

— Invalidité permanente du porteur, de son conjoint, d'un de ses ascendants ou descendants ;

— Maladie ou intervention chirurgicale entraînant une indisponibilité de plus de trois mois ;

— Achat important de matériel agricole ou artisanal ;

— Construction ou réparation de bâtiments agricoles ou artisanaux.

Il s'agit pour vous de les classer par ordre de préférences et de répondre à une question subsidiaire très simple... pour pouvoir peut-être remporter le premier prix de 100.000 francs.

En outre, des suggestions vous sont demandées — toujours pour la détermination de nouveaux cas de remboursement anticipé — les meilleures d'entre elles recevront des récompenses.

Au total, 600.000 francs de prix seront distribués.

Les feuilles de réponse au concours se trouvent aux guichets des caisses publiques, banques, postes, notaires, etc... 26990d

ÉTATS CIVILS

ROUBAIX. — Décès. — Arthur Guillou, 22 ans, rue de la Conférence, 65. — Céline Catteau, 73 ans, rue de Roubaix, 4. à Croix. — Eugène Dubem, 69 ans, rue du Grand-Chemin, 98.

POMPES FUNEBRES GENERALES, 49, rue Sébastopol, Roubaix (Tél. 334.21) Organisation complète de Convois.

HALLUIN. — Publications de mariages. — Gaston Obesquière, mineur, r. Jean-Jaurès, 55, et Anna De Geeter, ap., r. de Lille, 75. — Alphonse Vermeesch, papetier, à Boubecque, r. de Menin, 24, et Suzanne Seurinck, soigneuse, r. de l'Abattoir, c. Deweyn, 14.

Mariages. — René Delannoy, chauffeur d'auto, et Marlette Focke, papetière. — Michel Vandeputte, monteur de jacquards, et Irène Loncke, soigneuse. — Georges Penet, cafetier, et Jeanne Ledic, employée de commerce.

LINSELLES. — Publications de mariages. — Paul Dhalluin, manœuvre et Noella Cornand, piqûrière. — Eloi Vanoverberghe, tisserand, à Boubecque, et Gilberte Jourdain, tisserande.

Décès. — Louis Dewilde, 77 ans, Le Belcan. — Jules Capon, 68 ans, Le Belcan.

T. S. F.

RADIO-PARIS. — Programme du mardi 21. — 7 h. 30 : Concert matinal. — 12 h. : Orchestre-Radio. — 13 h. 15 : Concert varié par l'orchestre de danse Fud Candrix. — 14 h. 45 : Jean Legrand. — 15 h. 15 : Les grands orchestres. — 16 h. : Le bonnet de Mimi Pinson « Deux fois femme ». — 17 h. 15 : Clément Doucet. — 17 h. 30 : Martha Angelici. — 18 h. : Trio Français. — 19 h. : Orchestre Jean Yatove. — 19 h. 45 : Germaine Cornay. — 20 h. 15 : Jean Hubeau. — 22 h. 15 : Charles Panzéra. — 23 h. : Léo Marjane. — 23 h. 15 : Société des instruments à vent. — 23 h. 45 : Tony Murena.

CORS Super-lapidaire FEUILLE DE SABLE 4-60 protège, calme la cystite, détruit le gravier

Le gérant : EDMOND PARCAL.

Imp du Journal de Roubaix, 71, Grde-Rue

Cours financiers hebdomadaires

PARQUET

Banque Indochine, 8200. — B.N.C.I., 1340. — Union Parisienne, 1370. — Comptoir d'Escompte, 1790. — Foncier Algérie, 1260. — Société Financière de l'Est, 268. — Sté Générale, 1775. — Est, 960. — Lyon, 1740. — Midi, 1230. — Orléans, 1436. — Ouest, 980. — Tram Shanghaï, 1150. — Magasins Généraux, 3100. — Lyonnaise des Eaux, 2880. — Air Comprimé, 6575. — Electricité de Paris, 1715. — Energ. Lit. Méditerran., 2374. — Energ. Elec. Nord France, 769. — Est Electrique, 1652. — Est Lumière, 569. — Nord Lumière, 1951. — Ouest Lumière, 2051. — T.S.F., 2012. — Thomson, 685. — Union Electrique, 919. — Coton. St.-Quentin, 715. — Fil. Laine Fourmies, 735. — Gaz Lebon, 6600. — Gaz et Eaux, 1410. — Gaz Nord Est, 1330. — Micheville, 1686. — Chatillon Commentry, 5580. — Citroën, 1665. — Pontgibaud, 3485. — Ac. Marine, 1175 off. — Jeumont, 664. — Pont-à-Mousson, 6995. — Peugeot, 1330. — Charb. Tonkin, 5170. — Commentry Fourchamb., 4685. — Carnaud, 4100. — Escarpelle, 22.000. — Grand Combe, 3700. — Guergour, 7000. — Penarroya, — 1550. — Standard Pétroles, 1240. — Mat. Col. St.-Denis, 2650. — Pr. Lion Noir, 1650. — Ripolin, 4690. — Verr Anche, 3210 off. — Salines de l'Est, 2045. — Messag. Maritimes, 1030. — Transatlantique, 430. — Distil. Cusenier, 4100. — Raf. Say, 3450. — St.-Raphaël, 9600. — Ciments Français, 6100. — Mat. Constr. Lusine, 955. — Caout. Indochine, 1938. — Dunlop, 1800. — Agence Havas, 462. — Hachette, 1550. — Compteurs à Gaz, 1400. — Ouest Africain, 1545. — Union Européenne, 1715.

COULISSE

Albi, 3488. — La Brosse, 1075. — Bruay, 602 d. — Cambodge actions, 1267 ; parts, 374. — Centrale Mines actions, 770 ; parts, 1775. — Cinzano, 1908. — Douaria, 1667. — Dong Trieu, 502 ; parts, 4705. — Dufour et Chaboud, 645 d. — Exploit. Mtle Tunisie, 229. — Etains Indochine, 117 ; parts, 773. — Force Motr. Centre, 1881. — Glycérine, 1557. — Aliment. Heudebert, 2592. — Hotchkiss, 2964. — Hydro Energie, 2994. — La Houve, 825. — Huiles de Pétrole, 740. — Hutchinson, 2842. — Hydro-Cère, 638. — Keller Leleux, 3007. — La Lucette ancienne, 885. — Lorraine ancienne, 289. — Liévin (Petit), 812. — Métaux Alliag. Blanc, 327 ; parts, 1497. — Magnéto R.B., 588. — Magnant, 1200 d. — Mékong, 946 ; parts, 6975. — Michelin parts, 3476. — Mines et Pr. Chimiques, 2210. — Moteurs Gnôme cap., 1602 ; jouiss., 1381. — Moulins Magrheb, 334 ; parts, 47 off. — M'Zaïta, actions, 703 ; parts, 8037. — Navigation Afr. Nord, 1956. — Optique Mécan. Hte Préc., 1657. — Afr. Mines Transp. (C. Ouenza), 5880. — Padang, 1154 ; parts, 19.000 d. — Claude Paz et Silva, 458. — Pernod, 1074. — Phosph. Constantine, 1473 ; M'Dilla, 736 ; Tunisiens, 1067. — Piles Hydra, 170 d. — Pointe-à-Pitre, 1305. — Primagaz, 955. — Pr. Chimiques Colgnet, 1871. — Pr. Organo Chimiques, 1105. — Raff. Français, 446 ; parts, 885. — Roubaisienne, 3000 off. — Rochefortaise, 3235. — Salaigne, 6967. — Tales de Luzenac, 15 872. — Terres Rouges, parts, 358. — Tubize Française « A », 376. — Union Tropicale, 245. — Vieille Cure, 527. — Viscose Albigeoise, 4977. — Viscose Nationale, 2247.

L'attribution d'une ration supplémentaire de tabac aux plus grands invalides de guerre

En vertu de récentes dispositions, les invalides de guerre bénéficiaires de l'article 10 ou de l'article 12 de la loi du 31 mars 1919, peuvent obtenir une seconde carte de tabac donnant droit à une ration supplémentaire égale à la ration normale.

Par là, il faut entendre les pensionnés ayant besoin de l'assistance d'une tierce personne pour accomplir les actes essentiels à la vie (article 10) et ceux atteints d'infirmités multiples dont l'une entraîne l'invalidité absolue (article 12).

Il appartient aux pensionnés de guerre définis ci-dessus, en vue de recevoir l'attestation prévue et d'être mis ensuite en possession de cette deuxième carte de tabac, d'adresser à l'Office départemental des Mutilés, Combattants, Victimes de la guerre et pupilles de la Nation (annexe de la préfecture), à Lille, une demande indiquant leur adresse et leur état-civil exact (lieu et date de naissance), accompagnée soit de la notification du dernier arrêté de concession de pension dont ils ont été l'objet, soit de leur titre de paiement de pension en cours qui leur sont retournés aussitôt après vérification.

Dans certains cas, par suite d'une erreur d'interprétation, l'Office départemental a reçu des demandes accompagnées des certificats des modèles n° 10 et 12 délivrés par le Centre spécial de réforme, même si les intéressés ne sont pas bénéficiaires de l'article 10 ou de l'article 12 de la loi des pensions dans les conditions précédemment indiquées.

Il est tout spécialement recommandé (afin d'éviter toutes démarches inutiles) aux pensionnés de guerre ne rentrant pas dans la catégorie des ayants droit à la ration supplémentaire de tabac, de s'abstenir de toute demande.

Les diarrhées d'été

Avec l'été apparaissent les diarrhées et entérites, dues tant à la fréquence du chaud et froid, si souvent ressenti par l'intestin, qu'à la mauvaise qualité des aliments. Signalons que rien n'est plus facile de se débarrasser de ces diarrhées estivales : il suffit de prendre de la BOISSON BLANCHE MAGNAT, qui arrête les flux intestinaux et calme les douleurs souvent en 24 heures. Ce résultat est dû à l'action antiseptique et antitoxique de la BOISSON BLANCHE qui la rend particulièrement efficace dans les affections gastro-intestinales. Le flacon de boisson pour un litre : 11 fr. 80. 26759

— Le Souverain Pontife a reçu au cours d'une audience solennelle, 3.000 blessés de guerre ainsi que plusieurs centaines de jeunes mariés et des représentants de différentes organisations catholiques.

Remboursements d'obligations

DEPARTEMENT DU NORD 5 1/2 % 1934 - FONCIERE MARITIME 5 % 1929 remboursables au pair à nos guichets à partir du 15 JUILLET. — ALGERIE 6 % 1938 - 5 % OCTOBRE 1935 remboursables au pair à nos guichets à partir du 20 JUILLET. — GOUVERNEMENT D'ELECTRICITE 6 1/2 % 1938 - 5 1/2 % 1939 FEVRIER ET JUILLET 6 % 1939 remboursables au pair à nos guichets à partir du 25 JUILLET.

Renseignements communiqués par E. MEESCHAERT — Bourse, Titres, Coupons — 10, rue du Curé, ROUBAIX (Tél. : 330.75 - 330.76 - 330.77 - 371.54). 26982d

Nécrologie

CONVOIS FUNÈBRES

LINSELLES. — Madame Jules Capon-Dumont ;
M. et Mme Capon-Macres ;
M. Henri Capon ;
Les familles Capon et Dumont,
ont la douleur de vous faire part du décès de

Monsieur Jules CAPON

Maraîcher

pieusement décédé à Linselles, le 17 juillet 1942, dans sa 69me année, muni des Sacrements.

Ils vous prient d'assister aux Convoi et Service de 2me classe, qui auront lieu le mardi 21 juillet 1942, à 9 h. 30, en l'église de Linselles.

Assemblée à la maison mortuaire, hameau du Belcan, à 9 h.

ROUBAIX. — Vous êtes priés d'assister au Convoi et Service solennels de

Monsieur Victor AGACHE

Médaillé du Travail de la Maison Bannart, Motte et Marquette

Epoux de Dame Marie THULIER

pieusement décédé à Roubaix, le 19 juillet 1942, dans sa 76e année, lesquels auront lieu le mercredi 22 courant, à 9 heures, en l'église Saint-Rédempteur, sa paroisse.

Assemblée rue Lamartine, 3, à 8 heures 45.

P. F. G., rue Pierre de Roubaix, 42.

CROIX. — Vous êtes priés d'assister aux Convoi et Service de

Mademoiselle Céline CATTEAU

pieusement décédée à Roubaix, le 17 juillet 1942, dans sa 74me année, lesquels auront lieu mardi 21 courant, à 8 h. 30, en l'église Notre-Dame de Lourdes, sa paroisse.

Assemblée à l'église à 8 h. 15.

Cet avis tient lieu de faire-part.

ROUBAIX. — Vous êtes priés d'assister aux Convoi et Service solennels de

Monsieur Eugène DUNEM

veuf en premières noces de Dame Amélie DEKEYSER

époux de Dame Euphémie DENEUBOURG

décédé subitement à Roubaix, le 19 juillet, dans sa 70me année, lesquels auront lieu le mardi 21 juillet, à 9 heures, en l'église Notre-Dame.

Assemblée à l'église à 8 h. 45.

De la part de :
Madame DUNEM-DENEUBOURG, son épouse ;
Monsieur et Madame JULES DUNEM-BOKSTAL ;
Monsieur et Madame GASTON ROOSE-DUNEM ;
Monsieur RENÉ LECAILLE (en captivité) et Madame LECAILLE-DUNEM, ses enfants ;
Monsieur JEAN-CLAUDE DUNEM ;
Monsieur GASTON ROOSE ;
Mademoiselle ARLETTE LECAILLE, ses petits-enfants ;
Les familles DUNEM et DENEUBOURG,
ses sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces.

Les condoléances seront reçues à la sortie de l'église.

CET AVIS TIENT LIEU DE FAIRE-PART.

Roubaix, 98, rue du Grand-Chemin.

Pompes Funèbres Henri Vergin, 257, Grande-Rue. Tél.: 306.25.

MOUVAUX. — Vous êtes priés d'assister aux funérailles de

Monsieur Louis DESCAMPS

Directeur de « Modern Exportation », Etabl. E. Dubois et Fils

Epoux de Dame Marguerite DELANNOY

décédé le 19 juillet, dans sa 43me année, lesquelles auront lieu jeudi 23 juillet, à 9 h. 30, en l'église du Sacré-Cœur, à Mouvaux.

Réunion à la maison mortuaire, 36, rue du Château, à 9 h. 15.

De la part de :
Mme Louis DESCAMPS-DELANNOY, son épouse ;
Mlles MICHELINE et CHRISTIANE DESCAMPS, ses filles ;
M. et Mme EMILE DELANNOY-LEPERS, ses beaux-parents,
Et toute la famille.

CET AVIS TIENT LIEU DE FAIRE-PART

P. F. Odoux et Lagache, 31, rue des Poilus, Mouvaux.

AVIS DE DÉCÈS

ROUBAIX. — Madame GEORGES HANNART, sa mère ;
Monsieur et Madame THÉODORE HANNART et leur famille ;
Monsieur et Madame PAUL FONTAINE-HANNART et leur famille ;
Monsieur et Madame PIERRE CAULLIEZ-HANNART et leur famille ;
Madame FERNAND HANNART et ses enfants, ses frère, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces, petits-neveux et petites-nièces,

Et toute la famille,

ont la douleur de vous faire part de la perte irréparable qu'ils viennent de éprouver en la personne de

Madame Marie-Thérèse HANNART

en religion Mère Marie-des-Anges, Dominicaine

endormie dans la paix du Seigneur le 14 juillet 1942, munie des Sacrements de notre Mère la Sainte-Eglise, dans la 48me année de son âge et la 24me de sa profession religieuse.

Les obsèques ont eu lieu le 17 juillet, dans la chapelle du couvent de Religieuses Dominicaines, à Amillis (Seine-et-Marne).

CET AVIS TIENT LIEU DE FAIRE-PART.

LES RHUMATISMES partis, une nouvelle jeunesse commence —

Une Cure Thermale à domicile rajeunit le corps et l'esprit

AVEC l'âge, l'estomac et l'intestin se fatigués digèrent au ralenti; dans le foie la bile raréfiée arrive mal ; dans les reins 9 millions de petits canaux se "bloquent" peu à peu et ne peuvent plus filtrer tout l'acide urique : les déchets s'accumulent et tournent en poisons qui causent les migraines, les rhumatismes, la goutte — vrais signes de vieillesse. Chaque matin soulagez l'intestin et les reins, en prenant dans le déjeuner ou dans de l'eau chaude une pincée de Kruschen : Aussitôt 6 sels minéraux (y compris les célèbres sels de Carlsbad), agissant à la façon des eaux thermales les plus réputées, vous obligent à évacuer naturellement et à fond. Les poisons sont dissous et expulsés à mesure qu'ils se forment ; toutes les douleurs de l'acide urique cessent. La digestion devient facile. Une joyeuse sensation de bien-être rajeunit le corps et l'esprit. Commencez demain matin à prendre vos sels Kruschen. Toutes pharmacies.

A Céder à Tg beau café situé sur place, arrêt tram, salle pour banquets, siège harmonie et à Vendre à Tg belle maison bourg. 4 pièces, salle bain, 3 chambres, atelier, buanderie, jardin. Ecr. S.E.E. au Jnal. 68186

Pour reprendre à Lille ou environs un bon café ou un bon commerce, adressez-vous en confiance au Cabinet DUTAT Cessions, 75, r. de l'Hôpital-Militaire, 75, LILLE. d

HOTEL A PARIS 60 chambres, confort. Rapport 300.000 par an. Prix du fonds : 975.000. On peut acheter l'immeuble. — MARCEL-AIGUIER et Cie, 6, Bd Strasbourg, PARIS (10e). 26963d

A CÉDER BELLE VILLE D'ANJOU FONDS D'HOTEL-RESTAURANT 40 nos, confort, 55 m. façade, route Paris-Bordeaux, salons, salle des fêtes, jardin d'hiver, lang. bal. — ROCHE, 52, rue d'Orléans, Saumur. 87860d

RECHERCHE COMMERCE BIMBELOTERIE OU JOUETS Roubaix-Tourcoing. Ecrire init. S.C.C. Jal. 68194d

CAPITAUX-ASSOCIATIONS

Entr. de peinture et vitrerie rech. collab. jeune et dévoué. Si pas très capable s'abst. - Ecr. référ. init. S.K.K. au Jal. 68204d

IMMEUBLES A VENDRE

Etude de Me Maurice WATTRE, Notaire à Neufchâtel-en-Bray

ADJUDICATION

MARDI 25 AOUT 1942, à 14 h., en l'étude de Me LOT

IMMEUBLE à usage d'HOTEL, dit « Hôtel des Trois Etoiles », à Neufchâtel, rue du Pont, nos 28 et 30, avec droit aux dommages de guerre.

Mise à prix : 75.000 fr.

2me LOT

IMMEUBLE totalement sinistré à Neufchâtel, rue des Tanneurs, nos 15 et 17, avec droit aux dommages de guerre.

Mise à prix : 10.000 fr.

3me LOT

BOIS à Bitry-Neele-Hodeng, de 1 ha 35.

Mise à prix : 10.000 fr.

4me LOT

FONDS DE COMMERCE DE MACHINES AGRICOLES à Neufchâtel, rue des Pénitents.

Mise à prix : 250.000 fr.

5me LOT

FONDS DE COMMERCE DE SCIERIE MECANIQUE à Neufchâtel, lieudit « Manoir des Pénitents ».

Mise à prix : 100.000 fr.

6me LOT

IMMEUBLES à Neufchâtel, rue des Pénitents, nos 4, 6 et 8, et terrain à usage industriel, avec droit aux dommages de guerre.

Mise à prix : 150.000 fr.

7me LOT

IMMEUBLE à Neufchâtel, dit « Manoir des Pénitents », à usage industriel, et d'habitation, avec droit aux dommages de guerre.

Mise à prix : 100.000 fr.

ON ADJUGERA

Autorisation préfectorale indispensable pour acquérir les immeubles à demander de suite.

Pour tous renseignements et permis de visiter s'adresser à : Me Wattré à Neufchâtel ; Me Langlois, commissaire-priseur à Neufchâtel ; M. Band, au Mesnil-Neufchâtel ; MM. Vionnois et Le Doré, 85, rue de la Victoire, à Paris, et M. Pétre, 8, rue Ernest-Cauvin, à Amiens. 87630

PUBLICATIONS LÉGALES

CRÉDIT LYONNAIS

Fondé en 1863 - Société Anonyme

Capital : 400 Millions — Réserves : 300 Millions

BILAN AU 31 MAI 1942

ACTIF

Caisse, Trésor public, Banques d'émission	2 481 010 401	13
Banquiers et correspondants	1 232 382 336	72
Portefeuille effets	26 060 414 683	11
Coupons	336 138 187	50
Comptes courants	3 025 695 846	84
Avances garanties	139 192 864	84
Débiteurs par acceptations	42 576 230	42
Titres	3 845 251	22
Comptes d'ordre et divers	318 254 864	82
Immeubles et mobilier	35 000 000	»
Fr	33 874 510 668	76

PASSIF

Comptes de chèques	14 549 172 339	56
Comptes courants	14 771 167 789	28
Comptes exigibles après encaissement	290 924 322	59
Créditeurs divers	2 293 296 433	78
Acceptations à payer	42 576 230	42
Dividendes restant à payer	44 000 000	»
Bons à échéance fixe	44 881 991	84
Comptes d'ordre et divers	683 035 601	83
Réserves	800 000 000	»
Capital	400 000 000	»
Report à nouveau	45 455 959	44
Fr	33 874 510 668	76

Hors bilan

Engagements par cautions et avals	1 410 836 327	80
Effets escomptés circulant sous notre endos	1 295 818	20
Ouverture de crédits confirmés	450 622 860	73

26997

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

La situation au 31 mai s'élève au total à 29 milliards 498 millions, en augmentation de 1 milliard 67 millions.

Le poste Caisse, Trésor public, Banques d'émission ressort à 2 milliards 338 millions, les Banquiers et Correspondants figurent pour 819 millions, le Portefeuille-effets pour 21 milliards 422 millions, les Comptes courants débiteurs pour 3 milliards 498 millions, les Avances garanties pour 516 millions.

Les Comptes de chèques s'élèvent à 8 milliards 781 millions, les Comptes courants créditeurs à 18 milliards 230 millions et les Créditeurs divers à 853 millions. 26998d

CESSIONS

POUR CEDER VITE, ACHETER SAIN Les ETABLISSEMTS R.I.C.I.N. 52, Rue Faidherbe LILLE 13e Année (Tél. 531.23) ONT LA VENTE de TOUT : COMMERCES INDUSTRIES IMMEUBLES FERMES etc CONFIEZ-leur vos CESSIONS 26933

Recherche Patente Rech. Patente de charcutier revendant de bonneterie et mercerie, 1/2 gros. Ecr. B.D.L. Jal. toute offre acceptable. — 26061 Ecr. S.W. au Jnal. 12863

A VENDRE NORD, au sud du département, 4 hect. 30 de terres. Location 4 quintaux. CYSOING : Maisons et 1.560 m2 terrain. Près SAINT-POL-SUR-TERNOISE (P.-de-C.) : Propriété avec 1 hectare 10. S'adresser SOCIETE IMMOBILIERE GENERALE POUR LA FRANCE (Anc. S. A. I. BERNHEIM Frères et Fils), 18, rue des Poissonceaux, à LILLE (Tél. : 466.29). 26048

ADJUDICATION de TROIS MAISONS à ROUBAIX

1°) 17, rue de Lille, confort, garage, jardinet. - Libre d'occupation.

2°) 178, rue d'Inkermann, loyer 3.000 fr. plus charges.

3°) 49, rue Descartes, à usage de commerce, libre d'occupation.

MISES A PRIX PROPOSEES : Art. 1er : 100.000 fr. Art. 2me : 50.000 fr. — Art. 3me : 20.000 fr.

Le JEUDI 20 AOUT 1942, à 15 heures, en l'étude de Me BAYART, notaire, 43, rue du Maréchal-Foch.

AVIS IMPORTANT

Pour les demandes d'autorisation préfectorale, s'adresser en l'étude 15 jours au moins avant l'adjudication. 87602

DIVERS BEAUX TERRAINS D'AVENIR à vendre BELLE MAISON BOURGEOISE à acheter ou à louer dans beau quartier de Lille IMMEUBLE DE RAPPORT à vendre - Demandé ordre 400.000, par GERANCE D'IMMEUBLES Jacques PONS et Cie 50, Rue du Molinel - LILLE. 26975

ETUDES de Me André CHATTELEYN-JASPAR, Avoué à Lille, 27, boulevard Vauban et de Me Jacques LEFORT, Docteur en droit, Avoué à Lille, 95, rue Nationale

VENTE PAR SUITE DE LICITATION ENTRE MAJEURS ET MINEURE (Consorts MAYEUR-REMMER)

En vertu et en exécution d'un jugement rendu sur requête collective par la première chambre du Tribunal Civil de Lille, en chambre du Conseil, le 17 mars 1942, enregistré, et aux requêtes, poursuites et diligences de :

1° Mme Julie BERTRAM, veuve en premières noces de M. Albert MAYEUR, épouse en secondes noces de M. André MIENS, opticien, avec lequel elle est domiciliée de droit et demeure à Dunkerque, rue de Bechelaere, N° 19.

Et dudit M. MIENS, agissant tant en son nom et pour son compte personnel au besoin que pour assister et autoriser son épouse et la validité de la procédure à son égard ;

2° M. Julien DELAPOSSE, principal clerc de notaire, demeurant à Phalempin, rue Nationale, N° 44.

Agissant en qualité de tuteur ad hoc au nom et pour le compte de Mlle Jacqueline-Jeanne-Lucy MAYEUR, mineure, née à Lille, le 21 mars 1926, du mariage d'entre les époux MAYEUR-BERTRAM susnommés.

Ledit M. DELAPOSSE nommé à cette fonction, qu'il a accepte par délibération du Conseil de famille de ladite mineure, prise sous la présidence de M. le Juge de Paix du 1er arrondissement judiciaire de la Ville de Lille, le 15 octobre 1929, enregistrée.

Faisant en l'espèce fonction de tuteur en raison de l'opposition d'intérêts pouvant exister ou surgir entre ladite mineure et Mme MIENS-BERTRAM, sa mère et tutrice naturelle et légale, et M. MIENS, co-tuteur.

Ayant Me Jacques LEFORT pour avoué.

3° M. Jean-Albert-Etienne MAYEUR, représentant,